

ainsi, par exemple, que l'auteur ne cesse de parler du bonheur des Belges sous le gouvernement d'Albert & d'Isabelle; il admire sur-tout le *courage* & la *fermeté*, la *sagesse* & la *modération* de cette princesse (p. 178): mais elle étoit *superstitieuse* (c'est-à-dire, chrétienne & pieuse). O si cela est, bénissons la *superstition* qui rend les peuples heureux, qui fait chérir & bénir les princes!

In multiplicatione iustorum letabitur vulgus: cum impii sumpserint principatum, gemit populus.
 Prov. 29.
 — 1 Août 1785, p. 489.

Malheur à la philosophie qui ne produit rien de tout cela, qui comme l'auteur le remarque lui-même dans plus d'un endroit, ne fait qu'effrayer, ronger, détruire, & bouleverser! Voici quelques passages sur l'aimable gouvernement de ces princes. „ Albert „ & Isabelle continuerent à regner sur cette „ partie des Pays-Bas, qui reconnoissoit leur „ autorité, savoir les Pays-Bas Autrichiens „ & François d'aujourd'hui. Ces provinces „ prospérèrent sous leur gouvernement qui „ fut heureux. L'Archiduc possédoit à un „ degré éminent les vertus pacifiques qui „ contribuent tant au bonheur du genre humain : il employa avec succès le tems de „ repos qui suivit la trêve avec la Hollande, à rétablir ces provinces qui avoient „ été agitées & désolées par une guerre de „ 40 ans. Les bonnes loix des anciens princes furent rétablies; on en fit de nouvelles qui furent avantageuses au pays. „ L'*Edit perpétuel*, loi fort respectée dans „ les Pays-Bas Autrichiens, fut l'ouvrage „ de ce regne, sous lequel la jurisprudence „ fut réglée & la tranquillité des citoyens „ assurée. La pureté des mœurs, l'ordre, „ regnerent à la cour d'Isabelle & d'Albert, „ & la satisfaction que ressentoit le peuple